



## **MACRON : « NOUS ALLONS LEUR FAIRE UNE OFFRE QU'ILS NE POURRONT PAS REFUSER »**



Nous nous exprimons en tant qu'anarcho-syndicalistes, pas en tant qu'expert.e.s sanitaires ou médecins. Dans la nuit du 22 au 23 juillet 2021, une centaine de député.e.s a voté la loi de gestion de la crise du covid 19, qui impose le pass sanitaire.

Il faut toujours se méfier quand les parlementaires font des lois « pour défendre la liberté »... Au-delà de la société de contrôle qu'on nous impose, cette loi scélérate oblige d'une part les salarié.e.s, qui n'ont pas tout.es vocation à être flic, à contrôler collègues, usager.ère.s et client.es pour accéder à tous les lieux accueillant le public ; elle offre d'autre la possibilité aux patron.ne.s de licencier tout.e salarié.e réfractaire, qu'elle refuse d'effectuer les contrôles ou de se vacciner. Quant aux soignant.e.s, ielles ne sont pas oublié.e.s, cette fois: alors qu'il y a un an ça ielles avaient pour consigne de venir travailler même infecté.e.s par le covid... aujourd'hui ielles ne seront plus rémunéré.e.s s'ielles ne sont pas vacciné.e.s... S'ielles démarrent un mouvement, nous serons à leurs côtés.

C'est une loi faite par et pour une classe contre une autre classe. Aux vacciné.e.s, citoyen.ne.s de première classe, les concerts, les restaurants, les bars, sans masque, fini l'isolement en cas de contact avec une personne malade. A celles et ceux qui ont peur, qui n'ont pas accès au numérique, qui sont paumé.es ou qui parlent mal le français, on réserve les marges et la rue, la stigmatisation, le chantage et l'humiliation. Quant aux étranger.ère.s, qu'ielles n'aient pas reçu le « bon » vaccin et qu'ielles viennent d'un pays classé dangereux, ielles sont plus que jamais les mal venu.e.s en France. On nous vend une liberté de consommer, de nous déplacer, de participer à la vie culturelle contre notre liberté de conscience. Certaines personnes échappent cependant à la loi : les flics, qui ne risquent rien, habillés en Robocops, les politicards, qui sont comme d'habitude au dessus des lois, et les profs qui doivent garder les enfants des travailleur.euses.

En tant qu'anarcho-syndicalistes, nous nous amusons de voir dans la loi l'obligation de présenter un pass sanitaire pour accéder aux bureaux de vote : une fois de plus, la politique montre son peu d'intérêt pour la légitimité et la démocratie. Cette crise est globale, politique et sociale, elle touche d'abord les plus pauvres et plus précaires, elle nécessite une réponse collective, une solidarité sans faille entre les peuples et les personnes et l'autogestion. C'est dans ce cadre que nous nous y engageons.

**Ensemble, construisons la riposte à la politique autoritaire du gouvernement  
et au capitalisme !**

**CNT** CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL  
[www.cnt-f.org/cnt42](http://www.cnt-f.org/cnt42)

Syndicats CNT de la Loire salle 15bis Cours Victor Hugo 42028 St-Bienne Cedex 1  
cnt42@cnt-f.org 04 77 25 78 04 Permanence tous les vendredis à partir de 17h00

UL CNT Roanne Bourse du Travail Centre Mendès France 12 Avenue de Paris  
42300 Roanne cntroanne42@aposte.net